

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette manifestation est ouverte aux véhicules de marques de plus de 35 ans, donc modèles mis en production avant le 27 septembre 1991 et aux "2 roues" de plus de 45 ans.

Les véhicules devront être en bon état de présentation, tels qu'à l'origine, non coursifiés ni customisés et conformes au code de la route. Ils ne devront pas dépasser la limite légale en matière de décibels. Les organisateurs se réservent le droit de refuser sur place un véhicule ne respectant pas ces critères.

Le nombre total de participants est limité à 280. Une tenue vestimentaire d'époque sera appréciée mais pas obligatoire.

Une participation de 10 Euros par personne est demandée comprenant les frais d'organisation et l'assurance responsabilité civile. Cette participation sera réduite à 2€ pour les enfants de moins de 10 ans.

Une plaque de rallye, l'affiche officielle de la TDN ainsi que divers cadeaux offerts par nos partenaires seront remis aux participants.

## RESTAURATION

Un repas facultatif est préalablement proposé par l'organisation.

Cette année au menu, pour 16€ :

Entrée : Jambon braisé -Mogettes

Fromage, Dessert et bouteille d'eau

## DEROULEMENT

Le rassemblement aura lieu sur le parking du magasin Leclerc Pôle Sud à Basse Goulaine : les participants devront se présenter à partir de 8h15 et jusqu'à 9h30.

Un orchestre animera le parc de départ et d'arrivée.

Le départ aura lieu à partir de 10h15.

Derrière une voiture ouvreuse, les véhicules partiront regroupés par marques ou affinités, ceci dans un souci de présentation de notre patrimoine roulant.

Une feuille de route est fournie et l'itinéraire est fléché.

Les "2 roues" seront encadrés.

👉 Les Reines de Nantes et des Sorinières clôtureront le convoi.

Longueur du parcours : environ 50 kms.

Durée : entre 1 heure et demie et 2 heures.

L'arrivée : se fera au centre AUTOSPHERE de Rezé : 100 route des Sorinières.

Pour des raisons de nombre et de sécurité, l'accès ne sera autorisé qu'aux véhicules et leurs passagers venant de participer à La Traversée.

L'accès du public est autorisé avec grand plaisir mais sans véhicule. (parkings gratuits à proximité)

Après le vin d'honneur, un Pique-Nique collectif prolongera la journée.

Un orchestre et des surprises animeront l'après-midi et ce jusqu'à 17h00.

Tables et chaises de camping ne sont pas fournies (sauf pour les 2 roues)

👉 Les REINES remettront les coupes aux gagnants des diverses catégories et de nombreux lots de valeur seront tirés au sort tout l'après-midi.

Des équipages sélectionnés seront conviés à une présentation sur le camion podium de l'ACO.

Un village « partenaires » sera érigé pour une quinzaine d'entreprises.

Par respect pour ces partenaires, les organisateurs et les visiteurs, il est demandé aux équipages de participer au pique-nique et de rester stationné jusqu'à 17 heures.

⚠️ Les demandes d'inscription non signées par le conducteur ou incomplètes ne seront pas prises en considération. Elles devront être postées ou enregistrées sur HelloAsso avec le règlement à l'adresse ci-dessus. Une confirmation vous sera adressée dès réception.

⚠️ Il ne sera pas possible de s'inscrire sur place

Après avoir lu les conditions d'inscription, je certifie par la présente que mon véhicule est bien immatriculé, assuré et conforme au code de la route, m'engage à respecter le code de la route. Je dégage l'organisateur de toute responsabilité en ce qui concerne ma participation à la Traversée.

Je suis informé(e) que des photographies et vidéos pourront être réalisées durant l'événement. Sauf opposition exprimée auprès des organisateurs, ces images pourront être utilisées par l'association pour la promotion de ses activités sur son site internet, ses réseaux sociaux, ses publications et auprès des médias.

La date limite de réception des engagements est fixée au mardi 15 septembre 2026.